

DÉLIBÉRATION 2026-15
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

Adoption du Budget rectificatif n°1 2026

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'Education,

Vu le Décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'universités et d'établissements,

Vu le Décret n° 2024-1108 du 2 décembre 2024 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel

Vu l'Arrêté du 5 décembre 2024 relatif aux seuils de soutenabilité budgétaire des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel du ministère chargé de l'enseignement supérieur

Vu l'adoption du budget initial 2026 par la délibération n°2025-97 du 17 décembre 2025,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **27,3** ETPT sous plafond et **26,3** ETPT hors plafond
- **8 500 696 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - 3 520 000 € en personnel
 - 3 751 196 € en fonctionnement
 - 1 229 500 € en investissement
- **11 706 492 €** de crédits de paiement
 - o 3 520 000 € en personnel
 - o 3 720 639 € en fonctionnement
 - o 4 465 853 € en investissement
- **9 019 173 €** de prévisions de recettes
- **2 687 319 €** de solde budgétaire déficitaire

Article 2

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- **- 2 420 680 €** de variation de trésorerie (prélèvement)
- **21 813 €** de résultat patrimonial
- **357 298 €** de capacité d'autofinancement
- **- 2 351 835 €** de variation de fonds de roulement (prélèvement)



SciencesPo

Rennes

Les tableaux emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 25 membres
Membres présents : 21 membres

Votes : Refus de participer au vote :
Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 25

Délibération : adoptée. refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration

Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

Liasse budgétaire Budget Rectificatif (11 pages)

Rapport de présentation du Budget rectificatif n°1 (14 pages)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

Budget rectificatif n° 1 2026			
		Budget établissement	
0 - Critères de soutenabilité			
Seuil > 30 jours	Nombre de jours de Trésorerie	138	
Seuil > 15 jours	Nombre de jours de FDR	148	
Plafond < 83 %	Ratio Dizambourg	48,5%	
I - Indicateurs en droits constatés			
Les grands équilibres			
T6	résultat net comptable	21 813	Produits - Charges, information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - compte de résultat prévisionnel. En cas de résultat négatif, saisir le signe "-" devant la perte.
T6	CAF	357 298	Information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - calcul de la CAF, si l'établissement présente une insuffisance d'autofinancement (IAF), saisir le signe "-" devant l'IAF.
T6	Variation FDR	-2 351 835	Ressources - Emplois, en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés, si l'établissement présente un prélèvement sur le fonds de roulement, saisir le signe "-" devant la variation.
T6	FDR	2 967 960	Information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale (Calcul : Fonds de roulement compte financier N-1 + Variation de fonds de roulement prévisionnel de N)
T6	variation de la trésorerie	-2 420 680	Information en lecture directe sur le tableau 4 - Equilibre financier : (I) ou (II), sur le tableau 6 situation patrimoniale ou sur le tableau 7 plan de trésorerie
T6	trésorerie	2 785 157	Information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - Pour information de l'organe délibérant, ou sur le tableau 7 plan de trésorerie.
Les produits			
T6	produits	7 262 453	Information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - compte de résultat prévisionnel : "TOTAL DES PRODUITS".
T6	produits encaissables	7 255 188	Calcul à réaliser sur la base du tableau 6 Situation patrimoniale : total des produits - reprise sur amortissements, dépréciations et provisions - quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice
T2	SCSP	2 062 732	Information en lecture directe sur le tableau 2 Autorisations budgétaires (Recettes) : "Subvention pour charges de service public".
Les charges			
T6	charges de fonctionnement décaissables	6 897 890	Calcul à réaliser sur la base du tableau 6 Situation patrimoniale : total des charges (personnel, fonctionnement et intervention) - dotations aux amortissements, dépréciations et provisions - valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés.
T6	charges de personnels	3 520 000	Information en lecture directe sur le tableau 6 Situation patrimoniale - compte de résultat prévisionnel
Les investissements			
T6	emplois hors IAF	4 465 853	Calcul à réaliser sur la base du tableau 6 Situation patrimoniale - Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés = Total des emplois - insuffisance d'autofinancement.
II - Indicateurs relatifs à la comptabilité budgétaire			
Autorisations budgétaires			
T2	solde budgétaire	-2 687 319	Recettes - Dépenses, information en lecture directe sur le tableau 2 Autorisations budgétaires, saisir le signe "-" si l'établissement présente un solde budgétaire déficitaire
T2	recettes (encaissements)	9 019 173	Information en lecture directe sur le tableau 2 - Autorisations budgétaires : (C).
T3	Subventions pour charges de service public (donnée reprise du I - Les produits)	2 062 732	
T3	Droits d'inscription	3 713 000	
T3	Formation continue, diplômes propres et VAE	144 300	
T3	Taxe d'apprentissage	15 000	
T3	Contrats et prestations de recherche hors ANR	0	
T3	Valorisation	7 500	
T3	ANR investissements d'avenir	0	
T3	ANR hors investissements d'avenir	21 058	
T3	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région	105 024	
T3	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne	263 630	
T3	Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres	2 503 439	
T3	Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs	0	
T3	Autres recettes (dont CVEC)	183 491	
T3		95 000	
T2	autorisations d'engagements	8 500 696	Information en lecture directe sur le tableau 2 - Autorisations budgétaires (A).
Crédits de paiement			
T2	Dépenses de personnel	3 520 000	information en lecture directe sur le tableau 2 - crédits de paiement / Dépenses de personnel
T2	Dépenses de fonctionnement	3 720 639	information en lecture directe sur le tableau 2 - crédits de paiement / Fonctionnement
T2	Dépenses d'investissement	4 465 853	information en lecture directe sur le tableau 2 - crédits de paiement / Investissement
TOTAL		11 706 492	
Opérations pluriannuelles			
T9	restes à engager	327 492	total colonne (12) tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles
T9	restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)	-287 672	total colonne (13) tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles
T9	restes à encaisser (année n+1 et suivantes)	104 472	total colonne (18) du tableau 9 - Tableau des opérations pluriannuelles
Soutenabilité moyen/long terme			
synthèse	niveau final des restes à payer	-1 565 740	Information en lecture directe dans le Tableau de synthèse budgétaire et comptable pour les EPSC et EPA : (17).
synthèse	niveau final de la trésorerie fléchée	0	Information en lecture directe dans le Tableau de synthèse budgétaire et comptable pour les EPSC et EPA : (21.a)

Tableau 1 -
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n° 1 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	
Catégories d'emplois	Nature des emplois		En ETPT	En ETPT	Global
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	-		-
		CDI	-	-	-
	Non permanents	CDD	5,7	7,3	13,0
			5,7	7,3	13,0
S/total EC					
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	-		-
		CDI	14,6	-	14,6
	Non permanents	CDD	7,0	19,0	26,0
S/total BIATSS			21,6	19,0	40,6
Totaux			27,3 (1)	26,3	53,6
					Plafond global des emplois voté par le CA **
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			27,3 (3)		

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2)).

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3).

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

Tableau 2 -
Autorisations budgétaires - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses											Recettes			
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Nouveau BR		Somme des BR (yc nouveau BR) (b)		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)		Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	Montants	Montants	Montants	Montants
Personnel	3 021 484	3 021 484	3 149 120	3 149 120	262 921	262 921	262 921	262 921	3 412 041	3 412 041	8 927 565	7 487 328	1 531 845	1 531 845
dont contributions employeur au CAS Pension	32 318	32 318	-	-	-	-	-	-	-	-	1 828 023	1 809 398	253 334	253 334
									-	-	-	-	-	-
									-	-	20 500	32 500	307 175	307 175
Fonctionnement et intervention	2 543 995	2 821 846	3 151 368	3 083 018	571 605	603 923	578 347	615 594	3 729 715	3 698 612	92 267	92 000	3 000	3 000
									-	-	1 435 944	1 824 289	729 186	729 186
									-	-	5 530 931	3 729 141	239 150	239 150
									-	-	-	-	-	-
									-	-				
Investissement	635 140	645 145	1 234 000	3 222 185	- 6 000	1 242 168	- 6 000	1 242 168	1 228 000	4 464 353				
					-	-	-	-	-	-				
					-	-	-	-	-	-				
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	120 111	120 111	10 829	11 375	10 829	11 375	130 940	131 486				
Personnel			100 880	100 880	7 079	7 079	7 079	7 079	107 959	107 959				
Fonctionnement			17 731	17 731	3 750	4 296	3 750	4 296	21 481	22 027				
Investissement			1 500	1 500	-	-	-	-	1 500	1 500				
TOTAL DES DÉPENSES	6 200 619	6 488 476	7 654 599	9 574 434	839 355	2 120 387	846 097	2 132 058	8 500 696	11 706 492	8 927 565	7 487 328	1 531 845	1 531 845
Solde budgétaire (excédent)		2 439 088		-		-		-		-	-	2 087 106	588 542	600 213

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Exécution N-1 : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -71205
BI : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0
Budget BI+BR : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0

Tableau 3 -
Dépenses par destination et recettes par origine - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme							
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP
Formation initiale et continue (d) = (a) + (b) + (c)	1 603 225	1 603 225	276 800	276 800	-	-	1 880 025	1 880 025
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence (a)	-	-			-	-	-	-
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master (b)	1 603 225	1 603 225	276 800	276 800	-	-	1 880 025	1 880 025
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat (c)	-	-	-	-	-	-	-	-
D105 - Bibliothèques et documentation	113 750	113 750	91 000	91 000	-	-	204 750	204 750
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	-	-	-	-	-	-	-	-
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	-	-	-	-	-	-	-	-
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	-	-	-	-	-	-	-	-
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies	-	-	-	-	-	-	-	-
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	-	-	-	-	-	-	-	-
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	185 829	185 829	208 674	228 018	1 500	1 500	395 542	411 361
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	-	-	-	-	-	-	-	-
D113 - Diffusion des savoirs et musées	-	-	-	-	-	-	-	-
D114 - Immobilier	40 300	40 300	225 700	225 700	804 000	4 040 353	1 070 000	4 015 745
D115 - Pilotage et support	1 522 905	1 522 905	2 331 128	2 280 568	423 919	423 919	4 277 952	4 231 378
Étudiants (h) = (e) + (f) + (g)	53 991	53 991	617 894	618 554	81	81	671 966	672 626
D201 - Aides directes aux étudiants (e)	53 991	53 991	617 894	618 554	-	-	670 873	670 873
D202 - Aides indirectes (f)	-	-	-	-	81	82	81	81
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives (g)							-	-
Total	3 520 000	3 520 000	3 751 196	3 720 640	1 229 500	4 485 853	8 500 696	11 706 493
SOLDE BUDGETAIRE (excédent)								-

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Budget	Recettes de l'organisme									Total
	Recettes globalisées					Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Subvention pour charges d'investissement	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Subvention pour charges d'investissement	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées
Subvention pour charges de service public	2 062 732									2 062 732
Droits d'inscription						3 713 000				3 713 000
Formation continue, diplômes propres et VAE						144 300				144 300
Taxe d'apprentissage						15 000				15 000
Contrats et prestations de recherche hors ANR						-				-
Valorisation						7 500				7 500
ANR investissements d'avenir										
ANR hors investissements d'avenir					21 058					21 058
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région					105 024					105 024
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne					263 630					263 630
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres			339 675		2 163 764					2 503 439
Fondations - fonds propres, réserves, dons et legs										-
Autres recettes				95 000		88 491				183 491
Total	2 062 732	-	339 675	95 000	2 553 476	3 968 291	-	-	-	9 019 174
La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur							SOLDE BUDGETAIRE (déficit)		2 687 319	

La liste des destination est susceptible d'être modifiée par le ministre chargé de l'enseignement supérieur

**Tableau 4 -
Équilibre financier - Budget rectificatif n° 1 2026**

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					
	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)
Solde budgétaire (déficit) * (D2)		2 087 106	588 542	600 213	2 687 319
dont solde budgétaire budget principal					-
dont solde budgétaire budget du SAIC					-
dont solde budgétaire FU					-
dont solde budgétaire BAI					-
dont solde budgétaire SIE					-
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	5 323				-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 853 964	2 235 606	- 3 668 765	- 3 668 765	- 1 433 159
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	63 828				-
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	1 923 115	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160
Variation de trésorerie (I)	383 377	-	-	-	-
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)					-
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)	383 377				-
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	2 306 492	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160

Financements (couverture des besoins)					
	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Solde budgétaire (excédent) * (D1)	2 439 088				-
dont solde budgétaire budget principal					-
dont solde budgétaire budget du SAIC			2 296	2 296	2 296
dont solde budgétaire FU					-
dont solde budgétaire BAI					-
dont solde budgétaire SIE					-
Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)	30				-
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)	126 821	2 235 606	- 3 402 126	- 3 402 126	- 1 166 520
Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)	- 259 447				-
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)	2 306 492	2 235 606	- 3 402 126	- 3 402 126	- 1 166 520
Variation de trésorerie (II)	-	2 087 106	321 903	333 574	2 420 680
dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)					-
dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)		2 087 106	321 903	333 574	2 420 680
TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)	2 306 492	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en (a) et (d),
- s'explique par D, (b), (c), (e).

= différence entre variation de
trésorerie (I ou II) et (a)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

SAIC : service d'activités industrielles et commerciales
FU : fondation universitaire
BAI : budget annexe immobilier
SIE : service inter-établissements

**Tableau 5 -
Opérations pour le compte de tiers - Budget rectificatif n° 1 2026**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
AMI 2026	C 46711000		127 200	127 200
Travaux bilbiothèque (Emargement classe 1et 2)	C 46732300		1 650 000	415 000
Travaux bilbiothèque	C 46732300		- 3 210 359	- 1 708 720
TOTAL			- 1 433 159	- 1 166 520

(c1)

(c2)

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Équilibre financier" (tableau 4)

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

Tableau 6 -
Situation patrimoniale - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	2 950 275	3 250 000	270 000	270 000	3 520 000	Subventions de l'Etat	2 100 523	1 809 398	560 509	560 509	2 369 907
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	32 318	-	-	-	-	Fiscalité affectée	92 267	92 000	3 000	3 000	95 000
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	3 246 229	3 100 749	619 891	619 891	3 720 640	Autres subventions	683 004	768 828	60 427	60 427	829 255
						Autres produits	4 692 366	3 729 141	239 150	239 150	3 968 291
TOTAL DES CHARGES (1)	6 196 504	6 350 749	889 891	889 891	7 240 640	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 568 160	6 399 367	889 891	889 891	7 289 258
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 371 656	48 618	-	-	21 813	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	-	-	26 805	26 805	-
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 568 160	6 399 367	889 891	889 891	7 262 453	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	7 568 160	6 399 367	889 891	889 891	7 262 453

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (g)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (h)	TOTAL : dernier budget modifié (i) = (g) + (h)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 371 656	48 618	- 26 805	- 26 805	21 813
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	341 293	342 750			342 750
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 111 746				-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-			-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-			-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	- 7 688	- 5 138	- 2 127	- 2 127	- 7 265
= CAF ou IAF*	1 593 515	386 230	- 28 932	- 28 932	357 298

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Exécution N-1	Budget initial (l)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (k)	TOTAL : dernier budget modifié (l) = (j) + (k)	RESSOURCES	Exécution N-1	Budget initial (m)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (n)	TOTAL : dernier budget modifié (o) = (m) + (n)
Insuffisance d'autofinancement*	-	-	28 932	28 932	-	Capacité d'autofinancement*	1 593 515	386 230	-	-	357 298
Investissements	1 149 421	3 223 685	951 560	1 242 168	4 465 853	Financement de l'actif par l'Etat	-				-
						Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	533 886	1 087 961	668 759	668 759	1 756 720
Remboursement des dettes financières					-	Autres ressources	169 491				-
					-	Augmentation des dettes financières	7 423				-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	1 149 421	3 223 685	980 492	1 271 100	4 465 853	TOTAL DES RESSOURCES (6)	2 304 315	1 474 191	668 759	668 759	2 114 018
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	1 154 894	-	-	-	-	PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (5)-(6)	-	1 749 494	311 733	602 341	2 351 835

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (p)	Budget initial (q)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (r)	TOTAL : dernier budget modifié Variation (s) = (q) + (r) Niveau = (p) + (s)
VARIAISON DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	1 142 179	- 1 749 494	- 602 341	- 602 341	- 2 351 835
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	758 802	- 337 612	406 457	406 457	68 845
Variation de la TRÉSORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II) *	2 087 106	- 2 087 106	- 333 574	- 333 574	- 2 420 680
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	5 319 795	2 245 287	722 673	- 722 673	2 967 960
Niveau du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	113 958	28 935	153 868	153 868	182 803
Niveau de la TRÉSORERIE	5 205 837	2 274 222	510 935	- 510 935	2 785 157

* : montant issu du tableau "équilibre financier"

**Tableau 7-
Plan de trésorerie - Budget rectificatif n° 1 2026**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

(K€)	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	5 205 837	5 402 956	5 041 646	4 457 689	3 991 071	3 788 825	3 738 768	3 688 711	3 405 180	3 355 125	3 305 069	3 021 539	48 402 419
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	145 119	705 149	39 506	90 906	571 479	1 138 614	1 138 614	905 140	1 138 616	1 138 614	905 140	1 102 277	9 019 173
Subvention pour charges de service public	-	451 269	-	-	451 269	233 474	233 474	-	233 474	233 474	-	226 298	2 062 732
Subvention pour charges d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements de l'Etat	-	-	-	-	13 000	45 643	45 643	45 643	45 643	45 643	45 643	52 817	339 675
Fiscalité affectée	-	76 440	-	-	-	2 651	2 651	2 651	2 651	2 651	2 651	2 654	95 000
Autres financements publics	-	42 204	-	-	35 347	353 703	353 703	353 703	353 703	353 703	353 703	353 706	2 553 475
Recettes propres	145 119	135 236	39 506	90 906	71 863	503 143	503 143	503 143	503 145	503 143	503 143	466 802	3 968 291
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subvention pour charges d'investissement fléchée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Financements de l'Etat fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres financements publics fléchés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes propres fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : encaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en comptes de tiers :	553 671	- 590 268	87 607	469 546	- 334 392	- 193 241	- 193 241	- 193 241	- 193 241	- 193 240	- 193 240	- 193 240	- 1 166 520
TVA encaissée	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements	-	-	76 320	1 000	-	- 193 241	- 193 241	- 193 241	- 193 241	- 193 240	- 193 240	- 193 240	- 1 275 364
Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	553 671	- 590 268	11 287	468 546	- 334 392	-	-	-	-	-	-	-	108 844
A. TOTAL	698 790	114 880	127 112	560 452	237 087	945 373	945 373	711 899	945 375	945 374	711 900	909 037	7 852 652
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	484 611	456 861	704 363	422 908	418 449	1 298 473	1 298 473	1 298 473	1 298 473	1 298 473	1 298 473	1 428 462	11 706 492
Personnel	263 911	255 413	300 132	276 590	279 378	290 945	290 945	290 945	290 945	290 945	290 945	398 905	3 520 000
Fonctionnement	171 829	162 904	349 336	138 124	127 875	392 649	392 649	392 649	392 649	392 649	392 649	414 676	3 720 638
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	48 871	38 544	54 894	8 193	11 197	614 879	614 879	614 879	614 879	614 879	614 879	614 881	4 465 853
Dépenses liées à des recettes fléchées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts : décaissements en capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations gérées en compte de tiers :	17 060	19 328	6 707	604 161	20 884	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 283 042	- 1 433 159
TVA décaissée	- 2 240	35	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 2 193
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements	11 200	16 400	6 400	325 010	22 800	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 303 043	- 283 042	- 1 719 490
Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers	8 100	2 893	296	279 152	- 1 916	-	-	-	-	-	-	-	288 524
B. TOTAL	501 671	476 189	711 070	1 027 069	439 333	995 430	995 430	995 430	995 430	995 430	995 430	1 145 420	10 273 333
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	197 119	- 361 309	- 583 958	- 466 617	- 202 246	- 50 057	- 50 057	- 283 531	- 50 055	- 50 056	- 283 530	- 236 383	- 2 420 680
SOLDE CUMULE (1) + (2)	5 402 956	5 041 646	4 457 689	3 991 071	3 788 825	3 738 768	3 688 711	3 405 180	3 355 125	3 305 069	3 021 539	2 785 156	


 variation de
trésorerie
correspondant
à la date du :

Tableau 9 -

Tableau des opérations pluriannuelles - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					Restes	
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en année n	AE nouvelles ouvertes en année n	Total des AE ouvertes pour l'année n	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommés au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en année n	CP nouveaux ouverts en année n	Total des CP ouverts pour l'année n	Restes à engager en fin d'année n (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année n (CP)
	(1)	(2)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(7)	(8)	(9)=(7-8)	(10)	(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)
25ANR3070P	200 000	18 416	11 683		58 890	58 890	18 416	11 683		59 436	59 436	129 427	- 546
25POPSU001	100 000	52 000	49 205		48 000	48 000	52 000	49 205		48 000	48 000	2 795	-
25PROTECCT	80 391	4 000	1 781		20 300	20 300			-	20 300	20 300	58 310	1 781
26IUF-0001	15 000			-	3 750	3 750			-	3 750	3 750	11 250	-
total contrats de recherche	395 391	74 416	62 669	-	130 940	130 940	70 416	60 888	-	131 486	131 486	201 782	1 235
24SYRENGIE	29 000	-	-	-	29 000	29 000	-	-	-	29 000	29 000	-	-
24JMDUBOIS	60 000	10 247	10 247	-	7 730	7 730	10 247	8 365	-	7 730	7 730	42 023	1 882
23NORMCSTI	25 645	25 645	25 645	-	-	-	25 645	25 027	618	-	618	-	-
23NORMANOR	16 590	16 590	16 590	-	-	-	16 590	16 590	-	-	-	-	-
23NORMANSU	23 983	23 983	23 983	-	-	-	23 983	23 983	-	-	-	-	-
23NORMANTR	131 548	131 548	131 548	-	-	-	131 548	103 860	27 688	-	27 688	-	-
24ERASMUS	205 650	184 427	184 427	-	21 223	21 223	184 427	184 427	-	21 224	21 224	-	1
25ERASMUS	325 150	84 829	84 829	-	165 637	165 637	84 829	84 829	-	165 637	165 637	74 684	-
26MICGEORG	41 003	-	-	-	32 000	32 000	-	-	-	32 000	32 000	9 003	-
Total contrats d'enseignement	858 569	477 269	477 269	-	255 590	255 590	477 269	447 081	28 306	255 591	283 897	125 710	1 881
22BIBLITRA	4 100 606	4 100 606	4 100 606	-	-	-	1 181 035	1 181 035	-	3 210 359	3 210 359	-	290 788
Total programmes pluriannuels d'investissement	4 100 606	4 100 606	4 100 606	-	-	-	1 181 035	1 181 035	-	3 210 359	3 210 359	-	290 788
Total	5 354 566	4 652 291	4 640 544	-	386 530	386 530	1 728 720	1 689 004	28 306	3 597 436	3 625 742	327 492	287 672
pour information, répartition des opérations pluriannuelles par enveloppes :													
Ss total personnel	362 909	112 140	109 260		174 438	174 438	112 140	109 260		174 438	174 438	79 211	-
Ss total fonctionnement et intervention	789 802	357 545	348 897		228 257	228 257	357 545	346 397	618	211 139	211 757	212 648	19 000
Ss total investissement	4 182 605	4 182 605	4 182 386		1 500	1 500	1 263 034	1 233 346	27 688	2 921 071	2 948 759	1 281	1 781

B - Recettes

Opérations	Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs			
			Montant	Encaissements au titre des années antérieures	Encaissements pour l'année n	Restes à encaisser
	(1)	(14)	(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)=(15)-(16)-(17)
25ANR3070P	200 000		200 000	200 000		-
25POPSU001	100 000		100 000	50 000	50 000	-
25PROTECCT	80 391	-	80 391	45 296	21 058	14 037
26IUF-0001	15 000		15 000		7 595	7 405
total contrats de recherche	395 391	-	395 391	295 296	78 653	21 442
24SYRENGIE	29 000	-	29 000	26 099	2 901	-
24JMDUBOIS	60 000	-	60 000	42 000	-	18 000
23NORMCSTI	25 645	-	25 645	28 800	3 155	-
23NORMANOR	16 590	-	16 590	24 000	7 410	-
23NORMANSU	23 983	-	23 983	18 240	5 743	-
23NORMANTR	131 548	-	131 548	104 000	27 548	-
24ERAREC01	205 650	-	205 650	164 520	41 130	-
25ERAREC01	325 150	-	325 150	260 120		65 030
26MICGEORG	41 003	-	41 003	-	41 003	

Tableau 10 -
Tableau détaillé des opérations pluriannuelles et programmation - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Prévision pluriannuelle			Prévision N (BI + BR)										AE prévues en N+1
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à N	AE consommées les années antérieures à N	AE reprogrammées ou reportées en N*	AE nouvelles ouvertes en N	TOTAL des AE ouvertes en N	CP ouverts les années antérieures à N	CP consommés les années antérieures à N	CP reprogrammés ou reportés en N*	CP nouveaux ouverts en N	TOTAL des CP ouverts en N	
		(1)	(2)	(3)	(4) <= (2) - (3)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9) <= (7) - (8)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)
22BIBLITRA	Investissement	4 100 606	4 100 606	4 100 606	0		0	1 181 035	1 181 035		3 210 359	3 210 359	
Total Dépenses d'investissement.22BIBLITRA		4 100 606	4 100 606	4 100 606	0	0	0	1 181 035	1 181 035	0	3 210 359	3 210 359	0
25ANR3070P	Personnel	164 012	7 416	4 853		44 159	44 159	7 416	4 853		44 159	44 159	50 000
	Fonctionnement et intervention	36 534	11 000	6 830		14 731	14 731	11 000	6 830		15 277	15 277	9 000
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrat de recherche.25ANR3070P		200 546	18 416	11 683	0	58 890	58 890	18 416	11 683	0	59 436	59 436	59 000
25POPSU001	Personnel	93 683	47 000	46 683		47 000	47 000	47 000	46 683		47 000	47 000	
	Fonctionnement et intervention	6 317	5 000	2 522		1 000	1 000	5 000	2 522		1 000	1 000	2 795
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrat de recherche.25POPSU001		100 000	52 000	49 205	0	48 000	48 000	52 000	49 205	0	48 000	48 000	2 795
25PROTECCT	Personnel	50 400			0	16 800	16 800			0	16 800	16 800	33 600
	Fonctionnement et intervention	26 710	2 000	0	0	2 000	2 000	2 000		0	2 000	2 000	24 710
	Investissement	1 500	2 000	1 781	0	1 500	1 500	2 000		0	1 500	1 500	
Total contrat de recherche.25PROTECCT		78 610	4 000	1 781	0	20 300	20 300	4 000	0	0	20 300	20 300	58 310
26IUF001	Personnel				0		0			0		0	
	Fonctionnement et intervention	15 000		0	0	3 750	3 750			0	3 750	3 750	11 250
	Investissement				0					0		0	
Total contrat de recherche.26IUF001		15 000	0	0	0	3 750	3 750	0	0	0	3 750	3 750	11 250
24SYRENGIE	Personnel				0	29 000	29 000			0	29 000	29 000	
	Fonctionnement et intervention	29 000			0		0			0		0	
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.24SYRENGIE		29 000	0	0	0	29 000	29 000	0	0	0	29 000	29 000	0
24JMDUBOIS	Personnel				0		0			0		0	
	Fonctionnement et intervention	60 000	10 247	10 247	0	7 730	7 730	10 247	8 365		7 730	7 730	42 023
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.24JMDUBOIS		60 000	10 247	10 247	0	7 730	7 730	10 247	8 365	0	7 730	7 730	42 023
23NORMCSTI	Personnel				0		0			0		0	
	Fonctionnement et intervention	25 645	25 645	25 645			0	25 645	25 027	618		618	
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.23NORMCSTI		25 645	25 645	25 645	0	0	0	25 645	25 027	618	0	618	0
23NORMANOR	Personnel	16 590	16 590	16 590	0		0	16 590	16 590	0		0	
	Fonctionnement et intervention				0		0			0		0	
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.23NORMANOR		16 590	16 590	16 590	0	0	0	16 590	16 590	0	0	0	0
23NORMANSU	Personnel	17 355	17 355	17 355	0		0	17 355	17 355	0		0	
	Fonctionnement et intervention	6 628	6 628	6 628	0		0	6 628	6 628	0		0	
	Investissement				0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.23NORMANSU		23 983	23 983	23 983	0	0	0	23 983	23 983	0	0	0	0
23NORMANTR	Personnel				0		0			0		0	
	Fonctionnement et intervention	51 549	51 549	51 549	0		0	51 549	51 549			0	
	Investissement	79 999	79 999	79 999	0		0	79 999	52 311	27 688		27 688	
Total contrats d'enseignement.23NORMANTR		131 548	131 548	131 548	0	0	0	131 548	103 860	27 688	0	27 688	0
24ERASMUS	Personnel	20 869	11 222	11 222	0	9 647	9 647	11 222	11 222	0	9 647	9 647	
	Fonctionnement et intervention	184 781	173 204	173 204	0	29 241	29 241	173 204	173 204	0	11 577	11 577	
	Investissement	0			0		0			0		0	
Total contrats d'enseignement.24ERASMUS		205 650	184 426	184 426	0	38 888	38 888	184 426	184 426	0	21 224	21 224	0

ANNEXE 5 -
Synthèse budgétaire et comptable - Budget rectificatif n° 1 2026

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer		1 640 056
	2	Niveau initial du fonds de roulement		5 319 795
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement		113 958
	4	Niveau initial de la trésorerie		5 205 837
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée		5 205 837
	5	Autorisations d'engagement		8 500 696
	6	Résultat patrimonial		21 813
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)		357 298
	8	Variation du fonds de roulement		-2 351 835
	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS	0
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -	
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+	
		Cautionnements et dépôts	-	0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS	0
		Variation des stocks	+ / -	
		Production immobilisée	+	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS	0
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-2 687 319
	12.a	Recettes budgétaires		9 019 173
	12.b	Crédits de paiement ouverts		11 706 492
Stocks	13	Flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers		266 639
	14	Flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)		0
	15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14		-2 420 680
	15.a	dont variation de la trésorerie fléchée		0
	15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée		-2 420 680
	16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14		-266 639
	17	Restes à payer		-3 205 796
Stocks	18	Niveau final de restes à payer		-1 565 740
	19	Niveau final du fonds de roulement		2 967 960



Budget Rectificatif n°1 – Année 2026

Conseil d'administration du 30 juin 2026

Sommaire

I - Objectifs de ce budget rectificatif n°1 (BR1 2026)	3
1.1 - Rappel du contexte d'élaboration du budget initial 2026	3
1.2 - Intégrer le budget initial 2026 de l'INSEAC au budget rectificatif de l'IEP de Rennes	4
1.3 - Tirer parti des bons résultats financiers 2024 et 2025	5
1.4 - Intégrer les recettes et dépenses nouvelles	5
II – Les résultats attendus	6
2.1 - Trajectoire budgétaire globale	6
2.2 - Evolution du fonds de roulement et de la trésorerie	7
2.3 - Prévision de résultats pour l'IEP de Rennes sans INSEAC	8
2.4 - Prévision de résultats avec intégration de l'INSEAC	8
2.5 - Critères de soutenabilité budgétaire	9
III - Principales évolutions des dépenses au BR1 par rapport au BI 2026	9
3.1 - Les dépenses de personnel	9
3.2 - Les dépenses de fonctionnement	10
3.3 - Les dépenses d'investissement	10
IV - Principales évolutions des recettes au BR1 par rapport au BI 2026	11
4.1 - Les recettes publiques	11
4.2 - Consolidation des ressources propres	12
4.3 - Prise en compte des recettes d'investissement pour les travaux de la bibliothèque	12
V - Synthèse BR – Les équilibres financiers	13
5.1 - Les autorisations budgétaires (tableau 2)	13
5.2 - L'équilibre financier (tableau 4)	14
5.3 - Situation patrimoniale (tableau 6)	14

I - Objectifs de ce budget rectificatif n°1 (BR1 2026)

1.1 - Rappel du contexte d'élaboration du budget initial 2026

La construction du notre budget initial 2026 s'était effectuée, encore cette année, dans un contexte d'incertitudes budgétaires, législatives et politiques. Elle demeurait un exercice difficile.

Dans le cadre d'une trajectoire nationale de restriction budgétaire d'ampleur et en l'absence de PLF adopté, le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'espace (MESRE) avait produit mi-novembre 2026 un *vade-mecum* à destination des rectorats, afin d'accompagner les établissements du supérieur dans la préparation de leurs budgets initiaux 2026. Dans ce document, le ministère (DGSIP) rappelait « *les fortes contraintes budgétaires* », demandant « *une vigilance accrue dans l'évaluation des recettes et des dépenses* » et la nécessité pour les établissements du supérieur de « *renforcer le pilotage de leurs moyens* ».

Le vade-mecum rappelait aux rectorats que « *le contrôle de la soutenabilité des BI présentés par les établissements de leur région constitue une étape déterminante qui doit permettre de garantir la **sincérité des prévisions** et la **solidité de la trajectoire financière** des établissements* », en lien avec l'application du nouveau décret financier qui prévoit de nouveaux critères pour apprécier la soutenabilité budgétaire des établissements ».

Les nombreuses inconnues qui demeuraient nous avaient conduit à formuler des hypothèses très prudentes sur nos recettes (tableau ci-dessous).

Contexte	Impacts sur les recettes
Incertitudes sur les règles de prise en charge de l'apprentissage	Baisse possible des recettes de l'alternance
Mauvaise conjoncture économique	Baisse du recours aux apprentis
Politique budgétaire de plus en plus restrictive	Impact sur le budget des collectivités et baisse des subventions accordées (impact pro-cyclique)
Incertitude sur le versement de la dernière tranche du COMP	Ajustement à la baisse des programmes prévus
Risque de prélèvement sur la trésorerie	Remise en cause des investissements
Prise en charge partielle de la PSC	Impact sur masse salariale
Non prise en charge du rattrapage structurel en termes de postes statutaires	Heures complémentaires d'enseignement à la hausse
Incertitudes sur la mise en place du COMP 100 %	Incertitudes sur le pilotage

Par ailleurs, dans l'attente de l'officialisation de l'intégration de l'Institut National Supérieur de l'Education Artistique et Culturelle (INSEAC) et, notamment, de la signature de la convention de moyens entre les

trois tutelles ministérielles, l'Université de Rennes et l'IEP, ce Budget Initial avait été élaboré **sans prendre en compte le budget 2026 de l'entité transférée.**

Cela nous avait donc conduit à poursuivre nos efforts de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement dans l'attente des résultats de l'exercice 2025.

Les principales caractéristiques du BI 2026 étaient :

Un budget **de responsabilité** et prudent permettant la **poursuite de la dynamique** de développement

Un budget construit dans une logique de pluriannualité
Un budget respectant les principes de la sincérité budgétaire

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec :
Un léger accroissement de la masse salariale
Une consolidation des ressources propres
L'amélioration continue des process financiers

Un résultat prévisionnel légèrement excédentaire
Une capacité d'autofinancement positive
Les 3 indicateurs de soutenabilité conformes

Un prélèvement très important dans le fond de roulement

1.2 - Intégrer le budget initial 2026 de l'INSEAC au budget rectificatif de l'IEP de Rennes

Depuis le vote de la convention de moyens lors du conseil d'administration de février dernier Sciences Po Rennes a travaillé avec les ministères de tutelle et les équipes de l'INSEAC afin de permettre une intégration des personnels, des étudiants et de l'ensemble de l'activité au 1^{er} septembre 2026. Ce projet unique nécessite la mise en œuvre d'une coordination de nombreux acteurs pour consolider une vision la plus juste des moyens et obligations permettant la réussite du projet.

Au moment de l'élaboration du Budget Rectificatif n°1 pour l'année 2026, l'établissement ne disposait pas encore de la notification initiale de sa SCSP, supposée également reprendre les éléments financiers relatifs à l'intégration de l'INSEAC pour la partie de la convention de moyens signée en janvier 2026 qui concerne le MESRE. Cependant, le Ministère de la culture a bien versé la subvention attendue de 150 K€ dès le mois de mai et la mise en œuvre du versement de la subvention identique de 150 K€ par le Ministère de l'Education Nationale est en cours. Par ailleurs, les échanges récents avec la DGESIP ont permis de valider l'engagement du MESRE.

Pour élaborer le budget initial de l'INSEAC et son intégration dans ce budget rectificatif, nous nous sommes donc appuyés sur la convention de moyens présentée et adoptée en CA exceptionnel en février

2026 et sur le courrier de la DGEIP, en date du 3 février 2026, qui en précisait la mise en œuvre pour le MESRE

Le premier objectif de ce BR1 est donc l'intégration du budget initial de l'INSEAC avec effet rétroactif au 01/01/2026, et, tout particulièrement, la prise en compte du transfert des emplois et des dépenses de personnel au 01/09/2026 qui conditionnent l'arrivée de nos nouveaux collègues guingampais.

Il convient également de préciser les difficultés rencontrées pour obtenir **le détail des recettes et dépenses de l'exercice 2025** tant que les comptes ne seraient pas validés par l'assemblée générale de l'association du Cnam Bretagne qui doit se réunir courant juin 2026. Malgré un réel travail de sincérité budgétaire, **cette élaboration budgétaire comporte donc un degré d'incertitudes liées à l'impossibilité de se référer à l'exécution de l'exercice précédent de l'INSEAC.**

1.3 - Tirer parti des bons résultats financiers 2024 et 2025

La prise en compte des bons résultats du compte financier 2025, qui sont venus confirmer ceux de l'exercice 2024, notamment le socle consolidé des recettes propres, permet de se projeter dans une augmentation maîtrisée et sécurisée des dépenses de masse salariale, ciblant particulièrement les besoins d'enseignement identifiés. Cela se traduit dans ce budget rectificatif par la création de deux emplois d'enseignants contractuels (Grands enjeux et Espagnol) et un emploi de Maître de Conférences Associé à mi-temps (0,5 ETP) pour soutenir le parcours de Master préparation à l'ENM.

Même si ce budget rectificatif n'acte pas de nouvelles dépenses d'investissement, le compte financier 2025 est venu conforter le plan pluriannuel d'investissement présenté à l'occasion de l'adoption du Budget Initial qui se traduira par une nouvelle planification pour l'année 2027.

L'exercice 2025 impacte cependant fortement ce budget rectificatif avec la prise en compte des conséquences des retards pour les travaux de la bibliothèque (Report de la prise en compte des recettes des collectivités provenant du compte de tiers et report des Crédits de Paiement non consommés).

1.4 - Intégrer les recettes et dépenses nouvelles

Ce budget rectificatif est aussi l'occasion de pouvoir prendre en compte les recettes et dépenses nouvelles (essentiellement liées à la recherche) mais aussi de tenir compte d'un premier travail de réévaluation d'exécution à mi-exercice.

II – Les résultats attendus

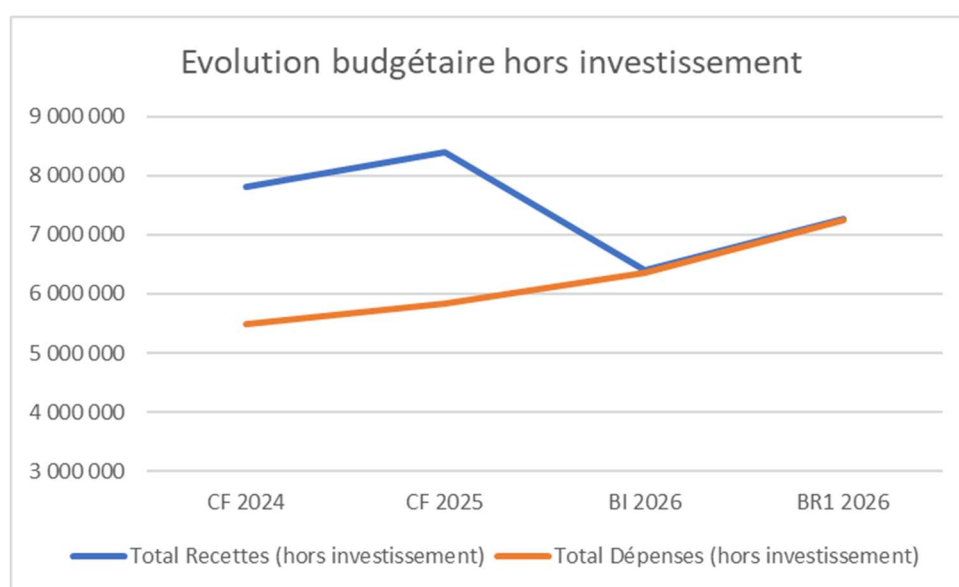
Un des engagements de l'établissement en lien avec la négociation des moyens avec les ministères est que l'intégration de l'INSEAC n'interfère pas sur le résultat de l'établissement et doit donc être une opération à solde neutre sur le résultat de l'exercice.

Afin de pouvoir assurer une traçabilité des mouvements liés à l'INSEAC, l'établissement a fait le choix de mettre en place un **service à comptabilité distincte** (SACD) qui permet, à la fois un vote dans le cadre d'un budget unique globalisé, mais également de tracer comptablement séparément les opérations strictement liées à l'INSEAC. Ce choix permettra une meilleure visibilité au moment du compte financier.

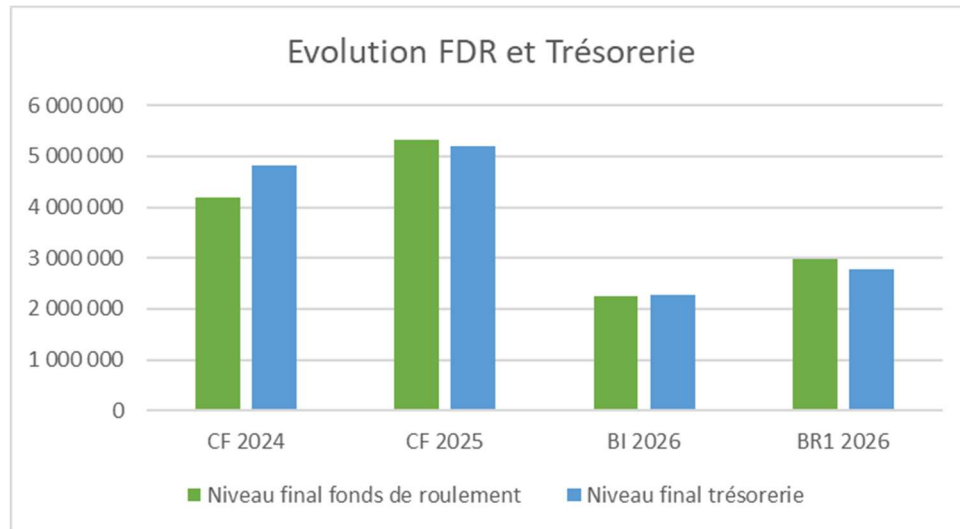
2.1 - Trajectoire budgétaire globale

L'évolution budgétaire, notamment du niveau des recettes et dépenses hors investissement, acte la prévision sincère d'un résultat légèrement excédentaire tout en conservant une CAF confortable.

TRAJECTOIRE BUDGETAIRE				
	CF 2024	CF 2025	BI 2026	BR1 2026
Recettes investissement	0	533 886	1 087 961	1 756 720
Recettes publiques	4 044 810	2 862 748	2 670 226	3 294 162
Recettes propres	3 761 884	5 530 931	3 729 141	3 968 291
Total Recettes (hors investissement)	7 806 694	8 393 679	6 399 367	7 262 453
Dépenses investissement (CP)	396 078	645 145	3 223 685	4 465 853
Dépenses fonctionnement (CP)	2 531 981	2 821 846	3 100 749	3 720 640
Dépenses masse salariale (CP)	2 964 732	3 021 484	3 250 000	3 520 000
Total Dépenses (hors investissement)	5 496 713	5 843 330	6 350 749	7 240 640
Résultat de l'exercice	1 162 192	1 371 856	48 618	21 813
CAF	1 516 192	1 593 515	386 230	357 298
Niveau final fonds de roulement	4 177 617	5 319 795	2 245 287	2 967 960
Niveau final trésorerie	4 822 842	5 205 836	2 274 222	2 785 157



2.2 - Evolution du fonds de roulement et de la trésorerie



La livraison de la bibliothèque est attendue pour la fin de l'année 2026. **Le solde de cette opération (3,12 M€ en CP d'investissement dont 47% financés par l'IEP) cumulé avec le financement de la première partie du plan pluriannuel d'investissement (800 K€), induisent naturellement un déficit budgétaire important (- 2,68 M€).**

Par ailleurs, l'opération Bibliothèque via un mandataire se révèle complexe à suivre et à mettre en œuvre dans le logiciel de comptabilité SIFAC. En effet, les schémas comptables et budgétaires de dénouement sont compliqués et mal traités par l'outil (il y a peu d'opérations de ce type dans les EPSCP). Cette complexité se retrouve dans le contenu de la liasse budgétaire autour de la prise en compte des opérations pour compte de tiers et leurs impacts dans les autres tableaux.

La variation de Trésorerie pour l'année 2026 est prévue à - 2 420 680 €

Le niveau attendu de la Trésorerie au 31/12/2026 est donc à 2 785 157 € soient 283 jours.

Le prélèvement attendu sur fonds de roulement est de 2 351 835 €

Le niveau attendu du Fonds de roulement au 31/12/2026 est donc de 2 967 960 € soient 302 jours.

A noter que s'agissant de l'INSEAC, l'AG CNAM ne nous a pas communiqué à ce stade le niveau des **Fonds dédiés**, c'est-à-dire le reliquat non consommé et cumulé de toutes les subventions interministérielles versées depuis la création de la structure en 2021. D'après les comptes certifiés de l'exercice 2024, le **montant s'établissait à 448 932 €**. Nous ne disposons pas du montant actualisé au 31/12/2025, l'arrêt des comptes de l'AgCnam étant annoncé pour la fin juin 2026. Toutefois, le Directeur de l'AG CNAM nous ayant annoncé un résultat positif, **il s'agira, pour le commissaire aux apports missionné par l'établissement en lien avec les préconisations de la DGFIP, de vérifier le montant des réserves** pour les intégrer, dans le cadre du SACD, à notre fond de roulement en prévision du développement futur de la structure.

2.3 - Pr vision de r sultats pour l'IEP de Rennes sans INSEAC

Sans INSEAC		
Recettes		
Recettes investissement	1 756 720,00 €	
Recettes hors investissement	6 584 819,00 €	
Total recettes	8 341 539,00 €	
	AE	CP
Fonctionnement	3 257 634,97 €	3 226 879,53 €
Personnel	3 330 000,00 €	3 330 000,00 €
S/Total d�penses hors investissement	6 587 634,97 €	6 556 879,53 €
Investissement	1 229 500,00 €	4 465 853,00 €
Total d�penses	7 817 134,97 €	11 022 732,53 €
R�sultat budg�taire	-2 681 193,53 €	
R�sultat hors investissement	27 939,47 €	

2.4 - Pr vision de r sultats avec int gration de l'INSEAC

Global (avec INSEAC)		
Recettes		
Recettes investissement	1 756 720,00 €	
Recettes hors investissement	7 262 453,00 €	
Total recettes	9 019 173,00 €	
	AE	CP
Fonctionnement	3 751 196,00 €	3 720 640,00 €
Personnel	3 520 000,00 €	3 520 000,00 €
S/Total d�penses hors investissement	7 271 196,00 €	7 240 640,00 €
Investissement	1 229 500,00 €	4 465 853,00 €
Total d�penses	8 500 696,00 €	11 706 493,00 €
R�sultat budg�taire	-2 687 320,00 €	
R�sultat hors investissement	21 813,00 €	

2.5 - Critères de soutenabilité budgétaire

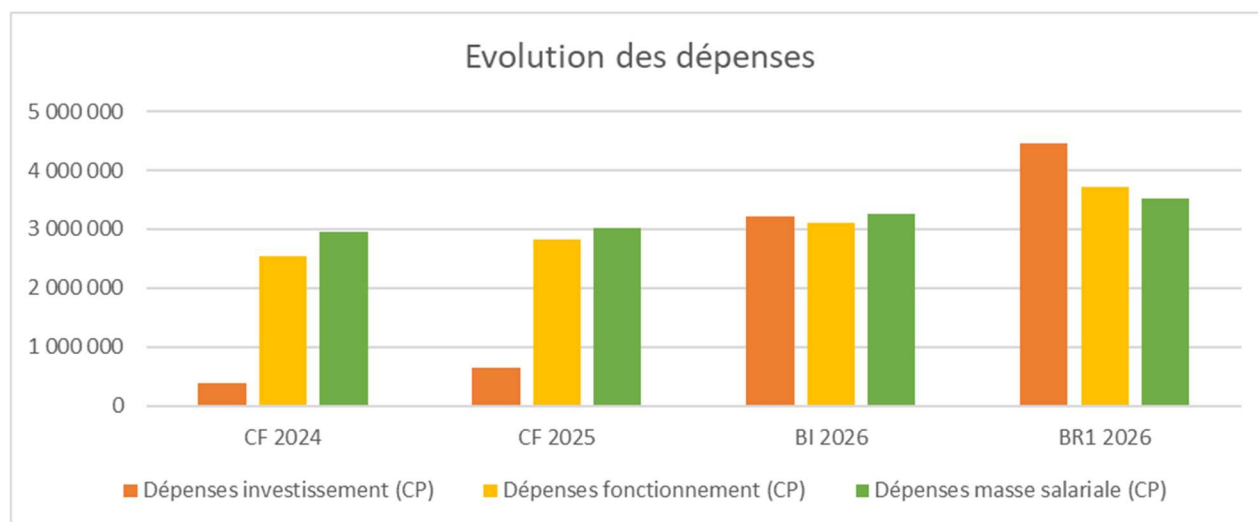
Depuis le nouveau décret applicable aux EPSCP de janvier 2023, notre établissement est soumis au contrôle budgétaire initié qui apprécie la soutenabilité sur la base de trois critères :

- Le niveau de Fonds de roulement doit être supérieur à **15 jours** fonctionnement.
- Le niveau de la trésorerie doit être supérieur à **30 jours** de fonctionnement.
- Le ratio de Dizambourg (dépenses de personnel / recettes hors investissement) doit être inférieur à **83%**.

Pour notre établissement, les résultats sont les suivants :

- **Nombre de jours de trésorerie** = 138 jours
- **Nombre de jours de fonds de roulement** = 148 jours
- **Charges de personnel (Ratio de Dizambourg)** = 48,5%

III - Principales évolutions des dépenses au BR1 par rapport au BI 2026



3.1 - Les dépenses de personnel

Par rapport au BI 2026 les dépenses de personnels sont donc en hausse de 270 K€ : 80 K€ pour l'IEP de Rennes et 190 K€ au titre de l'intégration de l'INSEAC et donc de la prise en compte de la masse salariale des agents transférés à partir du 01/09/2026.

La hausse des dépenses pour l'IEP est principalement la conséquence de la création des 2 emplois d'enseignants contractuels et de l'emploi de Maître de Conférences associé mi-temps.

A noter également une mission courte de 3 mois d'ingénierie pédagogique dans le cadre du projet « métiers d'avenir ».

Concernant l'INSEAC, le montant correspond à la prise en charge au 1^{er} septembre des cinq personnels BIATSS en CDI (84 K€), des deux Maitres de Conférences associés à mi-temps (20 K€) et celle du futur Directeur/directrice (30 K€).

Il intègre aussi la prise en charge d'un doctorant contractuel à cette même date, la masse salariale des vacataires qui assureront le service au 1^{er} semestre de la prochaine année universitaire et la création de l'emploi support au Pôle Ressources Humaines.

A noter que les huit premiers mois de masse salariale nous seront facturés par l'AG CNAM et sont donc comptabilisés en fonctionnement en 2026. Tout comme le demi support financé à l'agence comptable pour faire face au surcroît d'activité généré par cette intégration et qui nous sera refacturé (donc budgété) dans le cadre de la convention générale avec l'Université de Rennes.

3.2 - Les dépenses de fonctionnement

L'évolution des dépenses de fonctionnement de l'IEP par rapport au BI, de l'ordre de 95 K€, proviennent d'un travail précis de reprévision d'exécution par les responsables de Pôles, mais principalement pour de dépenses nouvelles, en lien avec des projets de recherche (30 K€) mais aussi notre SI, un audit de sécurité et un nouveau prestataire pour notre site internet (35 K€).

Concernant l'INSEAC, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 485 K€ dont 315 K€ de refacturation à l'AG CNAM (estimation transmise par l'association) pour les huit premiers mois d'exercice, dont les salaires des personnels transférés, mais aussi la masse salariale des fonctions supports de l'employeur.

Le reste de ces dépenses proviennent donc de notre estimation au regard des éléments très incomplets que nous connaissons, donc avec une marge d'incertitude en absence d'une parfaite connaissance de l'exercice 2025.

3.3 - Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement hors bibliothèque sont maintenues à un niveau quasi constant avec une légère baisse prévue sur l'informatique et des incertitudes qui demeurent sur l'immobilier conduisant à ne pas réévaluer l'enveloppe nécessaire. Ces dépenses d'investissement non liées au projet bibliothèque restent donc stables à 1,23 M€.

Un premier bilan peut être réalisé marquant la trajectoire opérée par l'établissement : la rénovation électrique qui est une priorité de l'établissement s'engage avec un phasage qui conduira à prévoir un niveau élevé d'investissement sur ce volet en 2027. En 2026, une étude globale de maîtrise d'œuvre a pu être mise en place et une première tranche de travaux sera réalisée pendant l'été.

L'ensemble des travaux de GTB/GTC sont également en cours de réalisation permettant ainsi d'aborder la prochaine saison de chauffe avec un pilotage fin et des économies attendues en fonctionnement.

Des travaux d'étanchéité (couverture cloître notamment et murs des façades) sont également engagés. Les travaux d'aménagement de la tour C ont été lancés mais des aléas liés à la structure ont retardé le

chantier. Un bureau d'étude a réalisé des préconisations qui sont encore en attente de chiffrage et une demande d'autorisation de travaux est en instruction à la ville de Rennes compte tenu de l'impact sur la toiture. Nous espérons cependant pouvoir mener à bien l'ensemble des opérations dans l'enveloppe envisagée de 250K€ d'ici la fin 2026.

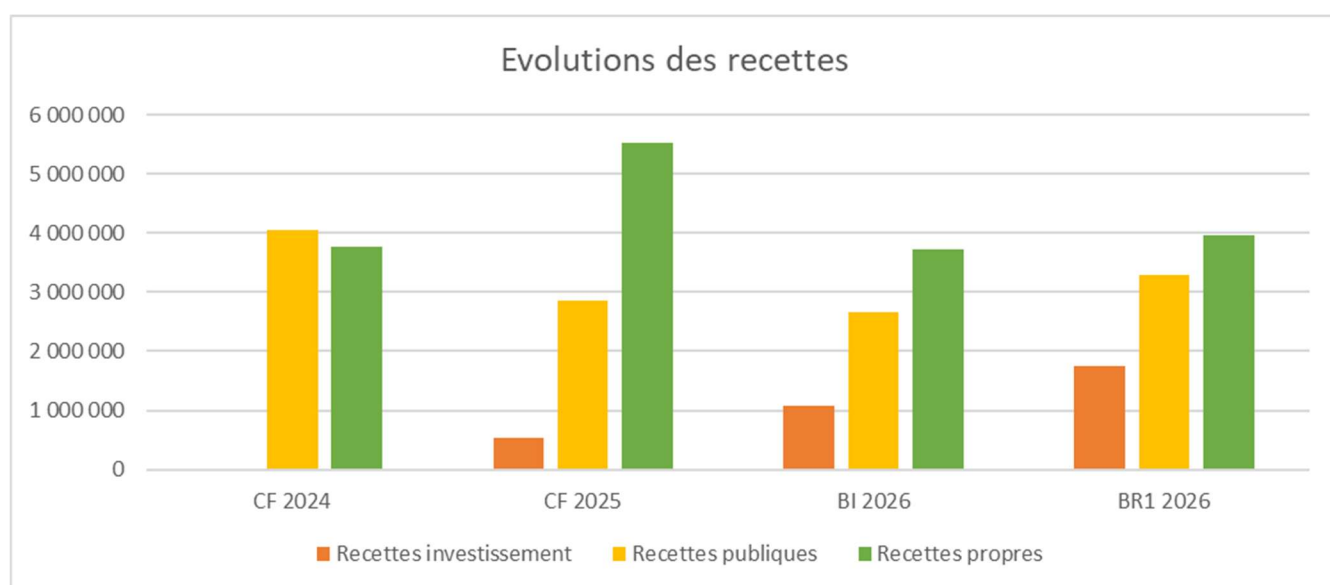
Enfin, des travaux de mise à niveau des équipements audio-visuels dans l'amphithéâtre Arendt seront effectués cet été permettant de trouver le même niveau de qualité dans nos trois amphithéâtres.

Par ailleurs, le marché mobilier de la bibliothèque finalisé permettra l'acquisition en 2026 des équipements nécessaires, dans le respect de l'enveloppe budgétaire prévue de 300 K€.

Pour le projet bibliothèque, en plus de ces 300 K€ pour le mobilier, nous attendons la livraison de l'équipement pour la fin de l'année et donc un décaissement total des crédits de paiement pour un montant de 3,21 M€.

Il n'est pas budgété de dépense d'investissement en 2026 pour l'INSEAC.

IV - Principales évolutions des recettes au BR1 par rapport au BI 2026



4.1 - Les recettes publiques

Au moment de l'élaboration budgétaire, la notification initiale pour notre SCSP n'était pas encore connue. Nous avons donc conservé la prudence qui prévalait au BI, à savoir une notification de SCSP égale à celle de 2025 (1,8 M€).

Nous avons aussi conservé inchangées les prévisions pour les autres sources de financement public concernant l'IEP.

A noter toutefois la prise en compte de la nomination à l'Institut Universitaire de France de l'un de nos enseignants-chercheurs et des recettes prévues en augmentation de SCSP à hauteur 7 175 € pour la seule année 2026.

Concernant l'INSEAC, le budget est donc élaboré en recette dans le cadre de la mise en œuvre attendue de la convention de moyens :

- Subvention de la Culture : 150K€
- Subvention MEN : 150 K€
- Majoration SCSP MESRE : 253 K€

Les recettes de l'INSEAC tiennent compte également du financement conjoint d'un contrat doctoral par la Région Bretagne et Guingamp Paimpol Agglomération.

Enfin, même si ce ne sont pas des recettes publiques, pour être complet sur l'élaboration budgétaire pour l'INSEAC en recettes, elles tiennent compte d'un niveau de ressources propres issues des formations, estimé sur une base prudente avec les responsables pédagogiques (83 K€).

4.2 - Consolidation des ressources propres

Au Budget Initial, nous avons fait preuve de prudence concernant nos attentes sur les deux recettes socles de nos ressources propres, les droits d'inscription et les recettes de la formation continue.

Pour ce budget rectificatif nous conservons une hypothèse prudente et équivalente au BI pour l'apprentissage compte tenu des incertitudes qui pèsent toujours sur les financements au niveau national. Nous sommes cependant sur un seuil qui nous paraît toujours très réaliste à 1,45 M€.

Pour les droits d'inscription, nous avons certainement fait preuve d'une prudence exagérée au BI. Au regard du réalisé sur les deux derniers exercices, il nous est apparu opportun de rehausser la prévision à 2,25 M€ pour ne pas se priver inutilement de marges de manœuvre, qui nous permettent par exemple de financer nos nouveaux besoins en masse salariale pour l'enseignement.

4.3 - Prise en compte des recettes d'investissement pour les travaux de la bibliothèque

En considération de la fin de l'opération via un mandataire SEMBREIZH, l'agence comptable de l'établissement a effectué une analyse minutieuse de l'exécution de ce projet avec un outil comptable qui n'est pas adapté (Cf 2.2).

La prise en compte budgétaire du financement des travaux par les collectivités s'établit à 1 708 720 €.

V - Synthèse BR – Les équilibres financiers

5.1 - Les autorisations budgétaires (tableau 2)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses										
	Exécution N-1		Budget initial (a)		Nouveau BR		Somme des BR (yc nouveau BR) (b)		TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	3 021 484	3 021 484	3 149 120	3 149 120	262 921	262 921	262 921	262 921	3 412 041	3 412 041
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	32 318	32 318	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonctionnement et intervention	2 543 995	2 821 846	3 151 368	3 083 018	571 605	603 923	578 347	615 594	3 729 715	3 698 612
Investissement	635 140	645 145	1 234 000	3 222 185	- 6 000	1 242 168	- 6 000	1 242 168	1 228 000	4 464 353
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	-	-	120 111	120 111	10 829	11 375	10 829	11 375	130 940	131 486
Personnel			100 880	100 880	7 079	7 079	7 079	7 079	107 959	107 959
Fonctionnement			17 731	17 731	3 750	4 296	3 750	4 296	21 481	22 027
Investissement			1 500	1 500	-	-	-	-	1 500	1 500
TOTAL DES DÉPENSES	6 200 619	6 489 476	7 654 599	9 574 434	839 355	2 120 387	846 097	2 132 058	8 500 696	11 706 492
Solde budgétaire (excédent)		2 439 088		-		-		-		-

Recettes					
Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	
8 927 565	7 487 328	1 531 845	1 531 845	9 019 173	Recettes globalisées
1 828 023	1 809 398	253 334	253 334	2 062 732	Subvention pour charges de service public
-	-	-	-	-	Subvention pour charges d'investissement
20 500	32 500	307 175	307 175	339 675	Autres financements de l'Etat
92 267	92 000	3 000	3 000	95 000	Fiscalité affectée
1 455 844	1 824 289	729 186	729 186	2 553 475	Autres financements publics
5 530 931	3 729 141	239 150	239 150	3 968 291	Recettes propres
-	-	-	-	-	Recettes fléchées **
					- Subvention pour charges d'investissement fléchée
					- Financements de l'Etat fléchés
					- Autres financements publics fléchés
					- Recettes propres fléchées
8 927 565	7 487 328	1 531 845	1 531 845	9 019 173	TOTAL DES RECETTES
-	2 087 106	588 542	600 213	2 687 319	Solde budgétaire (déficit)

5.2 - L'équilibre financier (tableau 4)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)						Financements (couverture des besoins)					
	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	Exécution N-1	Budget initial (d)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (e)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)	
Solde budgétaire (déficit) ⁽¹⁾		2 087 106	588 542	600 213	2 687 319	2 438 088				-	
dont solde budgétaire budget principal					-					-	
dont solde budgétaire budget du SAIC					-	2 296	2 296	2 296	2 296	2 296	
dont solde budgétaire FU					-					-	
dont solde budgétaire SA					-					-	
dont solde budgétaire SIE					-					-	
Remboursements d'emprunts (capital) :					-					-	
Nouveaux prêts (capital) :	5 323				-	30				-	
Dépôts et cautionsnements (1)					-					-	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ⁽²⁾ (décaissements de l'exercice) (1)	1 653 964	2 235 606	- 3 668 765	- 3 668 765	- 1 433 159	126 621	2 235 606	- 3 402 126	- 3 402 126	- 1 166 520	
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (1)	63 828				-	- 259 447				-	
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme ^(1+D2+1+c1+e1)	1 923 115	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160	2 308 492	2 235 606	- 3 402 126	- 3 402 126	- 1 166 520	
Variation de trésorerie ⁽³⁾	383 377	-	-	-	-	2 087 106	321 903	333 574	2 420 680	2 420 680	
dont Abondement de la trésorerie fléchée ^{***} (1)					-					-	
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée ⁽¹⁾	383 377				-					-	
TOTAL DES BESOINS ^(1 + e)	2 306 492	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160	2 306 492	4 322 712	- 3 080 223	- 3 068 552	1 254 160	
						Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme ^(2+D1+5+2+e2+e3)					
						Variation de Trésorerie ⁽³⁾					
						dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ^{***} (1)					
						dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée ⁽¹⁾					
						TOTAL DES FINANCEMENTS ^(2 + 3 + 4)					

5.3 - Situation patrimoniale (tableau 6)

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (c) = (a) + (b)	PRODUITS	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (d) + (e)
Personnel	2 950 275	3 250 000	270 000	270 000	3 520 000	Subventions de l'Etat	2 100 523	1 809 358	560 509	560 509	2 369 867
dont charges de personnel civiles	82 319					Facilité affectée	82 287	82 000	3 000	3 000	35 000
Fonctionnement (autre que les charges de personnel) et intervention	3 240 225	3 100 749	619 891	619 891	3 720 640	Autres subventions	635 044	708 828	60 427	60 427	829 255
TOTAL DES CHARGES (1)	6 190 500	6 350 749	889 891	889 891	7 240 640	Autres produits	6 889 586	3 729 141	239 150	239 150	3 968 291
Résultat prévisionnel : bénéfice ^{(3 + (2) - (1))}	6 371 656	48 618	-	-	21 813	TOTAL DES PRODUITS (2)	7 588 160	6 389 367	863 686	863 686	7 282 453
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel ^{(1) + (3) = (2) + (4)}	7 588 160	6 399 367	889 891	889 891	7 262 453	Résultat prévisionnel : perte ^{(6 + (1) - (2))}	-	-	26 865	26 865	-
						TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel ^{(1) + (3) = (5) + (4)}	7 588 160	6 389 367	889 891	889 891	7 282 453

* Il s'agit des sous-catégories de comptes présentées les contributions employeur au CAS
Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Exécution N-1	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (b)	TOTAL : dernier budget modifié (f) = (a) + (b)
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (4))	1 371 656	48 618	- 26 805	- 26 805	21 813
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	341 253	342 750			342 750
+ reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	- 111 740				-
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-	-			-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-	-			-
- quote-part des subventions d'investissement versée au résultat de l'exercice	- 7 658	- 5 138	- 2 127	- 2 127	- 7 265
= CAF ou IAF*	1 583 511	386 230	- 28 932	- 28 932	387 298

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécution N-1 (a)	Budget initial (a)	Nouveau BR	Somme des BR (yc nouveau BR) (f)	TOTAL : dernier budget modifié Variation (a) = (a) + (f) Nouveau = (a) + (f)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	1 142 179	- 1 749 494	- 602 341	- 602 341	- 2 351 835
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	758 802	- 337 612	406 457	406 457	88 645
Variation de la TRÉSORERIE - ACCROISSEMENT (1) ou PRELEVEMENT (III)*	383 377	2 087 106	- 333 574	- 333 574	2 420 680
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	6 378 726	2 245 287	722 873	722 873	2 987 599
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	- 113 255	28 935	153 868	153 868	162 863
Niveau de la TRÉSORERIE	9 265 837	2 274 222	510 005	510 005	2 785 157